

Chapitre 4

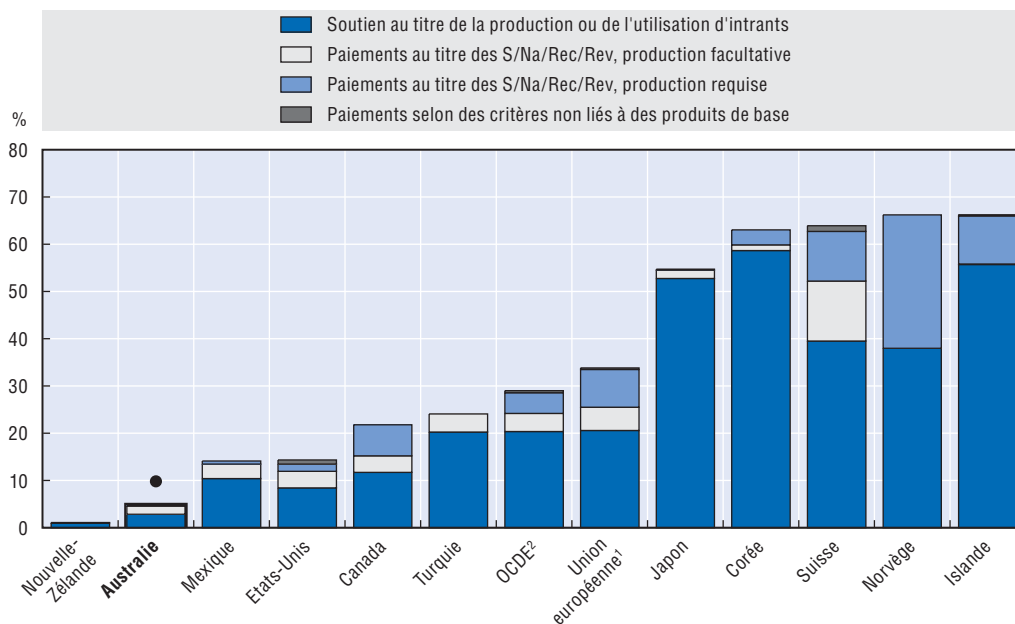
Australie

Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, des progrès significatifs ont été accomplis depuis l'abandon en 1986-88 des politiques responsables de distorsions de la production agricole et des échanges. Le soutien à la production a augmenté en 2006, sous l'effet d'une baisse non négligeable de la valeur de la production agricole et en raison d'une légère hausse du soutien accordé aux agriculteurs à cause de la sécheresse, qui a été la plus dévastatrice jamais enregistrée dans le pays.
- La réforme du secteur laitier a permis de réduire substantiellement le volume des soutiens, d'améliorer la viabilité économique de la filière et de réduire les coûts supportés par les consommateurs.
- Des progrès ont été accomplis pour rationaliser les dispositifs de soutien en cas de sécheresse et établir de nouvelles priorités en faveur de la formation des agriculteurs à la prévention de la sécheresse. C'est important, car l'agriculture est particulièrement vulnérable à l'aggravation de la variabilité climatique attendue dans les prochaines décennies.
- La réforme des politiques de l'eau a considérablement progressé. Il faut néanmoins l'accélérer dans les zones rurales, en améliorant la définition, l'application et la commercialisation des droits de propriété sur l'eau, la détermination et la fixation des prix des attributions d'eau destinées à l'environnement, enfin, l'abandon progressif des subventions croisées à la consommation d'eau entre les usagers urbains et ruraux et entre les différents types d'utilisation agricole de l'eau.
- Les politiques sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles ont été étendues et renforcées. Néanmoins, des problèmes subsistent, notamment la dégradation de la qualité des sols, la pression exercée par les ovins et bovins mis au pâturage dans des habitats sensibles et la poursuite de la détérioration des habitats à végétation dans certaines régions, en termes d'étendue, d'état et de dispersion.
- Si les mesures sanitaires et phytosanitaires restent strictes et les procédures parfois longues, des actions ont été menées pour améliorer l'analyse des risques à l'importation, afin de rendre ce processus plus transparent, plus rapide et plus efficace.
- Pour garantir la poursuite de la croissance de la production et des exportations agricoles, l'un des défis majeurs à relever consistera à renforcer la viabilité économique de l'agriculture, tout en œuvrant pour la conservation des ressources naturelles et la prise en compte des préoccupations environnementales liées aux activités agricoles.

Graphique 4.1. **Australie : Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2004-06**

En pourcentage des recettes agricoles brutes



S (surface cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes) ou Rev (revenu).

1. Union européenne à 25.

2. Les six États membres de l'Union européenne qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas pris en compte dans le total OCDE.

Source : OECD PSE/CSE database, 2007.

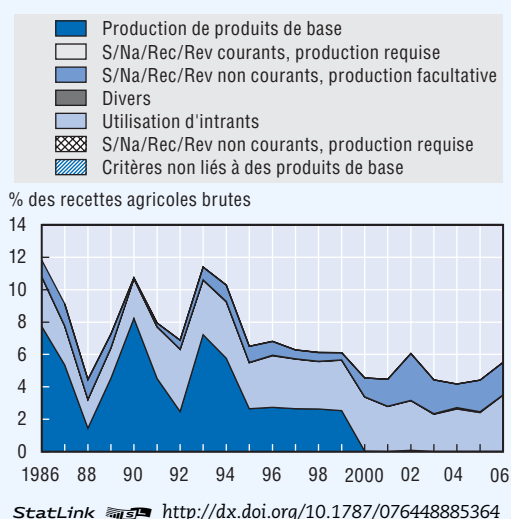
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/076438742338>

Résumé de l'évolution des politiques

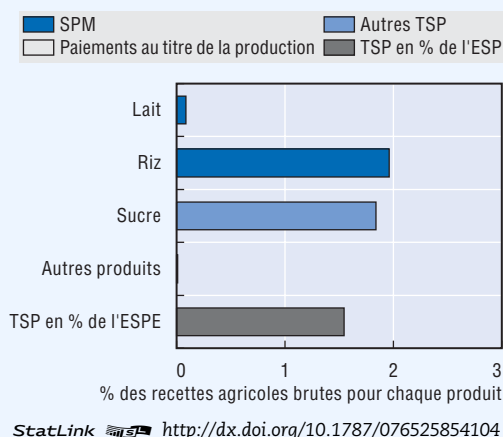
Les principales évolutions qui ont marqué les années 2005-06 concernaient l'adoption de mesures supplémentaires de soutien en cas de sécheresse, la suppression du prélèvement à la consommation de sucre, le renforcement de la réforme des politiques de l'eau et des programmes environnementaux, l'amélioration de la réglementation sur les normes alimentaires, celle du système national basé sur les risques pour l'identification et le traçage du bétail et celle de l'analyse des risques à l'importation de produits alimentaires, enfin, un nouvel élargissement du nombre de pays participant à la négociation d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a chuté de 8 % en 1986-88 à 5 % en 2004-06 (6 % en 2006), tandis que la moyenne des pays de l'OCDE sur la même période était ramenée de 38 % à 29 %. En 2006 le soutien aux producteurs a augmenté suite à une baisse importante de la valeur de la production agricole et d'une faible hausse des paiements de secours en cas de sécheresse, liée à la sécheresse la plus dévastatrice jamais enregistrée dans le pays.
- Les transferts au titre d'un produit particulier représentaient 2 % de l'ESP en 2004-06, contre 52 % en 1986-88. Les soutiens les plus élevés concernent le riz et le sucre.
- Une grande partie du soutien aux producteurs prend la forme de détaxes sur le gazole, qui comptaient pour 29 % du soutien en 2004-06.
- Les prix intérieurs à la production, qui étaient supérieurs de 5 % aux prix mondiaux en 1986-88, sont désormais alignés depuis 2001 sur les prix mondiaux. À titre de comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE en 2004-06 dépassait les prix mondiaux de 25 %.
- Le coût imposé aux consommateurs par les politiques agricoles (ESC en %) a baissé, passant de 8 % en 1986-88 à 2 % en 2004-06 (2 % en 2006), répercutant en particulier la réduction du soutien accordé au lait.
- Les services d'intérêt général ont représenté 29 % du soutien total en 2004-06 (28 % en 2006), contre 18 % en 1986-88. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des dépenses d'infrastructures et de recherche et développement.
- La part du coût total du soutien dans le PIB (EST en %) a regressé, passant de 0.7 % en 1986-88 à 0.2 % en 2004-06 (0.2 % en 2006), soit environ un tiers de la moyenne des pays de l'OCDE.

Graphique 4.2. Australie : Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1986-2006



Graphique 4.3. Australie : TSP aux producteurs par produit, 2004-06

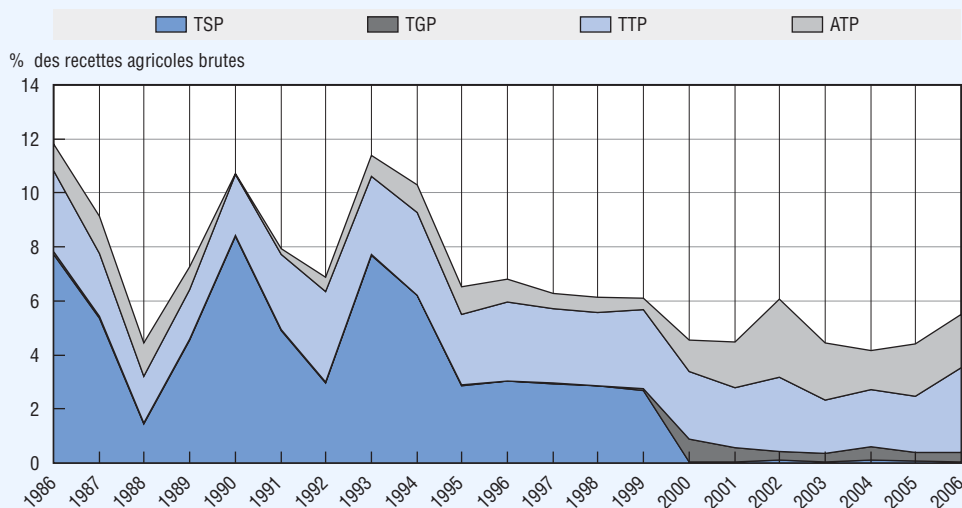


Encadré 4.1. Australie : Octroi du soutien en fonction des produits

Les transferts au titre d'un seul produit (TSP) représentaient 2 % de l'ESP durant la période 2004-06, contre 52 % en 1986-88. Au cours de cette période, les soutiens, dont les plus élevés concernaient le riz, le sucre et le lait, ont beaucoup diminué.

Les transferts au titre d'un groupe de produits (TGP), régime sous lequel un producteur peut choisir parmi un éventail de produits autorisés à la production, représentaient 9 % de l'ESP en 2004-06, soit une augmentation de 1 % par rapport à 1986-88. Les transferts effectués sous la rubrique « transferts au titre de tous les produits » (TTP) et « autres transferts aux producteurs » (ATP), qui n'imposent aucune restriction sur les produits agricoles que les agriculteurs choisissent de produire ou n'exigent aucune sorte de production de produits agricoles* représentaient ensemble 89 % de l'ESP en 2004-06, en hausse par rapport aux 47 % de 1986-88. Cette évolution doit être considérée dans le contexte d'une réduction globale de l'ESP en %, tombée de 8 % en 1986-88 à 5 % en 2004-06.

Graphique 4.4. Australie : Niveau de l'ESP et octroi du soutien en fonction des produits, 1986-2006



Source : OECD PSE/CSE database, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/076528037576>

* La définition des catégories TSP, TGP, TTP et ATP se trouve au chapitre I.3 du présent rapport, la liste des groupes de produits utilisés dans les différents pays pendant la période 1986-2006 étant également fournie en annexe.

Tableau 4.1. **Australie : Estimation du soutien à l'agriculture**

Millions AUD

	1986-88	2004-06	2004	2005	2006p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	19 904	35 306	35 894	38 579	31 446
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>86</i>	<i>83</i>	<i>83</i>	<i>84</i>	<i>81</i>
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	6 202	12 234	11 445	12 075	13 182
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	1 675	1 726	1 563	1 779	1 834
Soutien au titre de la production des produits de base	939	7	8	8	4
<i>Soutien des prix du marché</i>	939	7	8	8	4
<i>Paielements au titre de la production</i>	0	0	0	0	0
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	484	1 034	980	967	1 155
<i>Utilisation d'intrants variables</i>	306	649	584	604	759
<i>Formation de capital fixe</i>	5	164	204	147	142
<i>Services utilisés sur l'exploitation</i>	173	221	191	216	254
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise ¹	3	15	17	18	10
<i>d'un seul produit</i>	0	9	11	12	4
<i>d'un groupe de produits</i>	0	0	0	0	0
<i>de tous les produits</i>	3	6	6	6	6
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise ¹	0	6	14	4	0
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative ¹	250	663	544	782	665
<i>Taux variables</i>	250	426	429	517	331
<i>Taux fixes</i>	0	238	114	265	334
Paielements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
<i>Retrait de ressources à long terme</i>	0	0	0	0	0
<i>Production de produits particuliers autres que des produits de base</i>	0	0	0	0	0
<i>Autres critères non liés à des produits de base</i>	0	0	0	0	0
Paielements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	8	5	4	4	6
CNP des producteurs	1.05	1.00	1.00	1.00	1.00
CNS aux producteurs	1.09	1.05	1.04	1.05	1.06
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	371	612	610	613	614
Recherche et développement	130	349	347	349	350
Établissements d'enseignement agricole	0	0	0	0	0
Services d'inspection	89	99	100	98	98
Infrastructures	62	140	138	141	140
Commercialisation et promotion	49	8	8	8	9
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	41	17	16	17	17
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	18.1	28.8	31.3	28.1	27.5
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-493	-222	-229	-214	-224
Transferts des consommateurs aux producteurs	-493	-4	-5	-5	-3
Autres transferts des consommateurs	0	-3	-2	0	-7
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	-215	-223	-209	-214
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0
ESC en pourcentage	-8	-2	-2	-2	-2
CNP des consommateurs	1.09	1.00	1.00	1.00	1.00
CNS aux consommateurs	1.09	1.02	1.02	1.02	1.02
Estimation du soutien total (EST)	2 047	2 123	1 950	2 183	2 234
Transferts des consommateurs	493	7	7	5	10
Transferts des contribuables	1 554	2 118	1 945	2 179	2 231
Recettes budgétaires	0	-3	-2	0	-7
EST en pourcentage du PIB (%)	0.70	0.23	0.23	0.23	0.22
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	170	162	170	177

p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

1. S (superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes) ou Rev (revenu).

Les produits SPM pour l'Australie sont : le blé, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le coton, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les œufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/077880715806>

Description de l'évolution des politiques

Principaux instruments d'action

Les programmes financés sur le budget, des dispositifs réglementaires et des allègements d'impôt constituent l'essentiel du soutien à l'agriculture australienne. Les programmes financés sur le budget tels que l'*Initiative en faveur de l'agriculture (Agriculture-Advancing Australia)*, le *Fonds du patrimoine culturel (Natural Heritage Trust)* et l'*Initiative nationale en faveur de l'eau (National Water Initiative)* sont principalement utilisés pour l'ajustement structurel et la gestion des ressources naturelles et environnementales. Certains dispositifs législatifs et réglementaires (principalement du ressort des États) permettent le contrôle de l'exportation de quelques produits, en particulier le blé, l'orge, le riz, les lupins et le colza canola dans certains États. Les dispositifs fiscaux du Commonwealth (nationaux) sont des instruments de gestion du risque qui permettent aux producteurs du secteur primaire de gérer les conséquences fiscales de la fluctuation de leurs revenus. Les utilisateurs de gazole, en particulier les agriculteurs et d'autres producteurs du secteur primaire, reçoivent des aides financières et on leur accorde des abattements des droits d'accise sur le carburant utilisé par les véhicules tout-terrain et les machines agricoles.

Les propriétaires fonciers peuvent prétendre à l'amortissement accéléré des investissements relatifs à la conservation des terres et au stockage de l'eau, destinés à améliorer la gestion des ressources naturelles. Les dépenses allouées à la recherche et au développement sont largement financées par des fonds prélevés par taxation de l'industrie, complétés par le budget fédéral. Dans certaines circonstances exceptionnelles (par exemple sécheresses et inondations), le gouvernement fédéral et les États peuvent prendre une série de mesures d'aide. Des droits de douane protègent les producteurs de certains types de fromages, de tabac brut et de fruits et légumes transformés.

Politique intérieure

En mars 2005, un **Groupe de référence** indépendant a été chargé par les autorités d'étudier les politiques agricoles et alimentaires et les changements à leur apporter pour améliorer les performances des 10 à 20 prochaines années. Le rapport rendu par ce groupe en février 2006, *Creating our Future: Agriculture and Food Policy for the Next Generation* (www.agfoodgroup.gov.au/next_generation.html), identifie un certain nombre de priorités pour l'amélioration des performances. D'après lui, il convient notamment d'accorder plus d'importance à l'innovation en matière de production et de commercialisation, par l'intermédiaire de la recherche et du développement, mais aussi d'axer les politiques sur le renforcement de l'autonomie des entreprises, de réduire le fardeau réglementaire qui pèse sur ces dernières et de développer une démarche de partenariat entre elles et le gouvernement fédéral et les États. Les pouvoirs publics ont approuvé beaucoup des 55 recommandations contenues dans ce rapport et présenteront en 2007 les prochaines mesures envisagées.

Depuis 2002, l'économie nationale, mais surtout le secteur agricole, ont subi une des **sécheresses** les plus **importantes** et les plus **dévastatrices** jamais enregistrées. Elle a provoqué la chute de 70 % de la valeur nette de la production agricole entre 2001-02 et 2002-03 et la réduction du taux de croissance de 1 %. Malgré une certaine amélioration des conditions climatiques l'année suivante, la sécheresse a repris, en particulier au sud-

est du continent, où plus de 92 % des producteurs de Nouvelle-Galles-du-Sud, de Victoria et d'Australie-Méridionale se sont heurtés à des conditions d'humidité inférieures à la moyenne ou à une véritable sécheresse. D'après les prévisions de l'ABARE (*Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics*), la valeur brute de la production végétale et de l'élevage chutera de 35 %, c'est-à-dire de 6.2 milliards AUD (4.7 milliards USD), entre 2005-06 et 2006-07, et la sécheresse réduira le taux de croissance de 2006-07 d'environ 0.7 % par rapport à ce qui se serait passé dans des conditions climatiques normales.

Les aides dispensées du fait de la sécheresse dans le cadre du **Programme de paiements de secours au titre de circonstances exceptionnelles** (*Exceptional Circumstances Relief Payment Scheme*, ECRP) s'élèvent à près d'1.25 milliard d'AUD (USD 0.93 billion) pour la période allant de 2002 à janvier 2007. Près de la moitié des dépenses – 560 millions AUD (420 millions USD) – réalisées au titre de la sécheresse dans le cadre de l'ECRP ont été allouées aux agriculteurs lors de la sécheresse de 2006-07, en soutien au revenu, sous la forme de prestations sociales, d'aides aux petites entreprises, de bonifications des intérêts sur les emprunts des entreprises, de conseils aux personnes et d'autres programmes d'assistance. Le gouvernement étudie actuellement une réforme de la politique à mener en cas de sécheresse, en négociation avec les États.

La mise en œuvre, en 2004, de l'**Initiative nationale en faveur de l'eau**, un programme de réforme des politiques de l'eau, s'est poursuivie en 2005 et 2006, notamment sous forme d'améliorations apportées à la comptabilité des ressources en eau, ainsi qu'à la mesure et au comptage de l'eau, qui faciliteront le développement de marchés de commercialisation de l'eau. Dans le cadre du programme *Water Smart Australia*, 336 millions AUD (257 millions USD) ont été investis pour la période 2005-09 dans des projets destinés à favoriser l'installation de canalisations dans les zones agricoles, le recyclage des eaux usées et l'amélioration de la gestion de l'eau. Le coût total de ces projets, y compris les fonds investis par les États et d'autres contributeurs, s'élèvera à 915 millions AUD (700 millions USD).

La sécheresse qui a frappé le pays, ainsi que les réformes engagées en matière de politique de l'eau ont attiré l'attention sur cette question. Un Plan national sur la sécurité de l'alimentation en eau (encadré 4.2) a notamment été établi.

En novembre 2006 a été publié le rapport Cole, **Rapport d'enquête sur certaines sociétés australiennes en relation avec le programme de l'ONU Pétrole contre nourriture** (*Report of the Inquiry into certain Australian companies in relation to the UN Oil-For-Food Programme*) (www.offi.gov.au). Cette enquête a été réalisée par les pouvoirs publics en novembre 2005 afin d'examiner la possibilité de fraudes de la part de plusieurs sociétés australiennes, dont AWB International Ltd. (AWBI). Le rapport Cole a formulé une série de conclusions et en décembre 2006, comme il lui était recommandé, le gouvernement a annoncé la création d'une équipe composée de différents représentants des organismes publics concernés, chargée de considérer l'éventualité de poursuites judiciaires en collaboration avec le Commonwealth Director of Public Prosecutions.

En décembre 2006, le gouvernement a apporté des **modifications temporaires aux dispositifs de commercialisation du blé en vrac à l'exportation**, applicables jusqu'au 30 juin 2007, mais n'annulant pas le système de compétence unique pour les exportations (c'est-à-dire le monopole des exportations en vigueur). Ces modifications visaient à permettre une plus grande souplesse pendant la récolte de 2006-07, touchée par la sécheresse, et à donner du temps au gouvernement pour réexaminer sur le long terme son système de commercialisation du blé à l'exportation. La loi transfère le droit de véto dont

Encadré 4.2. **Australie : Proposition de Plan national sur la sécurité de l'alimentation en eau**

En réponse à la sécheresse qui frappe actuellement le pays, la plus importante et la plus dévastatrice jamais enregistrée, le Premier ministre australien a annoncé en janvier 2007 ses propositions de mesures pour un **Plan national sur la sécurité de l'alimentation en eau**, représentant un investissement de 10 milliards AUD (7.5 milliards USD). Il s'agit, à l'échelle nationale, de garantir les ressources hydriques à long terme, d'améliorer l'efficacité de l'alimentation en eau et de remédier à la surexploitation dans les zones rurales. Le plan, qui comprend 10 points, vise plus spécifiquement à :

1. investir dans les infrastructures d'irrigation des principaux canaux de distribution ;
2. améliorer les technologies d'irrigation et le comptage de l'eau dans les exploitations ;
3. partager les réserves d'eau à égalité entre les irrigants et le gouvernement fédéral pour renforcer la sécurité de l'alimentation en eau et les débits minimums à visée environnementale ;
4. remédier à la sur-allocation des droits à l'eau dans le bassin de Murray-Darling (MDB) ;
5. établir de nouveaux dispositifs de gouvernance pour le MDB ;
6. fixer un plafond durable pour l'utilisation des eaux de surface et des eaux souterraines dans le MDB ;
7. entreprendre d'importants travaux d'ingénierie sur les principaux sites du MDB ;
8. développer le rôle de l'*Australian Bureau of Meteorology* dans la fourniture des données hydriques nécessaires à l'amélioration de la prise de décision des pouvoirs publics et de l'industrie ;
9. mettre en place une équipe chargée d'étudier le développement futur des terres et de l'eau dans le nord de l'Australie, enfin;
10. achever la restauration du Grand bassin artésien.

La mise en œuvre du Plan est subordonnée à l'acceptation de la proposition consistant à confier l'autorité de la gestion du bassin de Murray-Darling au gouvernement fédéral et non plus aux États, transfert de compétence qui paraît essentiel au gouvernement pour accélérer le processus actuel de réforme des politiques de l'eau. Le financement du Plan prévoit sur une période de 10 ans : quelque 6 milliards AUD (4.5 milliards USD) pour l'amélioration des infrastructures d'irrigation et des prélèvement sur les cours d'eau, environ 3 milliards AUD (2.3 milliards USD) pour aider les irrigants et leur communauté à s'adapter aux réductions des droits d'allocation de l'eau, 0.6 milliard AUD pour réformer la *Murray-Darling Basin Commission*, près de 0.5 milliard AUD (0.4 milliard USD) au *Bureau of Meteorology* pour améliorer l'information disponible sur l'eau, les fonds restants allant au financement d'autres aspects du Plan.

dispose l'AWBI sur les demandes d'exportation de blé en vrac émanant d'autres acteurs du marché au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts. Ces modifications n'ont pas d'effet sur le rôle et les objectifs de l'*Autorité responsable des exportations de blé (Wheat Export Authority, WEA)* et l'AWBI reste dispensé des contrôles à l'exportation de la WEA. Ces modifications temporaires signifient que la WEA devra solliciter l'accord du ministère avant d'approuver ou de rejeter une demande d'exportation en vrac, en prenant en considération l'intérêt général.

La réforme du secteur sucrier entreprise dans le cadre du **Programme de réforme de l'industrie sucrière** (*Sugar Industry Reform Program, SIRP*), dont le financement s'élève à 444 millions AUD (326 millions USD) sur 5 ans (de 2004 à 2009), s'est poursuivie en 2005-06 (voir *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation, 2005*). Le prélèvement sur les ventes de sucre réalisées sur le marché intérieur, y compris de sucre d'importation, introduit en janvier 2003 pour financer partiellement le SIRP, a été supprimé en novembre 2006 pour compenser le coût des intrants pour les raffineurs. Entre 2003 et 2006, le prélèvement de 3 centimes d'AUD (2 centimes d'USD) par kilogramme a rapporté environ 80 millions AUD (58 millions USD).

Un soutien de 40 à 45 millions AUD (30 à 34 millions USD) sera accordé en 2007 dans le cadre du **Tobacco Grower Adjustment Assistance Package**. L'objectif de ce dispositif est de fournir une assistance à l'ajustement aux anciens planteurs de tabac, en les aidant à se tourner vers des activités économiques alternatives, soit en évoluant vers d'autres activités au sein de leur exploitation, soit en se reconvertissant dans des activités extra-agricoles.

Différents **programmes environnementaux** relevant de l'agriculture ont été prolongés en 2005 et 2006, notamment le Fonds du patrimoine naturel (*Natural Heritage Trust*), le Plan d'action national de la maîtrise de la salinité et de la qualité de l'eau (*National Action Plan for Salinity and Water Quality*) et le Programme national de protection des terres (*National Landcare Programme*) (voir *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation, 2003 et 2005*). Le conseil ministériel sur le bassin de Murray-Darling a approuvé les Plans de gestion environnementale des ressources (*Asset Environmental Management Plans*) établis en faveur de six ressources écologiques identifiées dans le cadre de l'Initiative de revitalisation de la rivière Murray (*Living Murray Initiative*), et 37 millions AUD (29 millions USD) ont été alloués en janvier 2006 à la récupération d'une moyenne de 145 gigalitres d'eau par an, afin d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par les Plans.

Le Bureau national d'audit australien (*Australian National Audit Office*) s'est penché en 2006 sur la **réglementation des pesticides et des médicaments vétérinaires** mise en œuvre par l'*Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority (APVMA)* (www.anao.gov.au/). Le Bureau d'audit a formulé des recommandations visant à améliorer les procédures de contrôle, de présentation et d'enregistrement de l'APVMA, qui toutes ont été acceptées par l'Autorité dans un souci de renforcement du système actuel.

Le programme de lutte contre les plantes adventices **Defeating the Weed Menace** (DWM), lancé en 2005, prévoit plus de 44 millions AUD (34 millions USD) sur 4 ans pour favoriser une action stratégique et coordonnée contre les plantes adventices dans tout le pays. Le programme DWM soutient des actions régionales d'éradication de terrain et des activités stratégiques nationales de coordination, de recherche, d'éducation et de sensibilisation.

En août 2006, le gouvernement fédéral et les États ont publié un **Plan d'action national sur l'agriculture et les changements climatiques** (*National Agriculture and Climate Change Action Plan*) **2006-09**. Ce Plan d'action identifie quatre domaines-clés de gestion des risques multiples que représente l'évolution climatique pour l'agriculture :

1. adaptation – favoriser la résilience des systèmes agricoles;
2. atténuation – réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture;
3. investissement en recherche et développement – renforcer les capacités en R-D et l'innovation pour relever les défis soulevés par l'évolution climatique dans le secteur agricole; et

4. sensibilisation et communication – améliorer la compréhension des questions relatives au changement climatique dans le secteur agricole et parmi les communautés rurales, afin de leur permettre une prise de décision informée.

Après la publication du **Plan d'action en faveur des biocarburants** (*Biofuels Action Plan*) (www.pmc.gov.au/biofuels/) en décembre 2005, le gouvernement a réaffirmé son intention de développer un secteur national des biocarburants capable de contribuer pour au moins 350 mégalitres à la chaîne nationale de l'offre de carburant d'ici à 2010. Parmi les initiatives visant à encourager les biocarburants figurent des taxes moins élevées sur ces derniers que sur les carburants fossiles, des subventions à la production d'éthanol, ainsi que 38 millions AUD (29 millions USD) alloués dans le cadre du Programme d'aide à la production de biocarburant (*Biofuels Capital Grants Programme*), sous forme de subventions en capital uniques, à des projets de construction de nouvelles unités de production de biocarburant ou d'agrandissement d'unités existantes.

Le gouvernement a approuvé en octobre 2005 une définition harmonisée à l'échelle nationale des niveaux de présence involontaire autorisés d'**organismes génétiquement modifiés (OGM)** dans les graines et les semences de canola. Pour les saisons 2006 et 2007, le seuil est fixé à 0.9 % pour les graines et à 0.5 % pour les semences de canola.

En 2006, un financement supplémentaire de près de 10 millions AUD (7.5 millions USD) a été débloqué, sur deux ans, pour le **Service de conseil financier dans les zones rurales** (*Rural Financial Counselling Service, RFCS*). Ces fonds visent à aider les producteurs du secteur primaire, les pêcheurs et les petites entreprises rurales à s'autonomiser et à mieux s'équiper pour faire face au changement et aux ajustements nécessaires.

Le **Programme de partenariat industriel** (*Industry Partnership Programme*), amorcé en juillet 2003 pour une durée de 3 ans dans le cadre de l'initiative *Agriculture-Advancing Australia*, bénéficie d'un financement de 15 millions AUD (11 millions USD). Ce programme vise à aider des partenaires industriels, au niveau national, à développer leurs capacités structurelles, humaines et stratégiques et à élaborer des mesures pour faire face aux opportunités et aux risques auxquels ils sont ou pourraient être confrontés.

Les efforts se sont poursuivis pour encourager la compétitivité de l'industrie alimentaire. Dans le cadre de l'Initiative nationale en faveur de l'industrie alimentaire (*National Food Industry Strategy*) (lancée en juillet 2002 pour une durée de 5 ans), une somme supplémentaire de 12 millions AUD (9 millions USD) a été allouée, en 2005, aux subventions à l'innovation alimentaire (*Food Innovation Grants*). Celles-ci sont destinées à aider l'industrie à promouvoir sa compétitivité par l'intermédiaire d'améliorations en matière d'innovation, d'environnement des entreprises, de développement durable et de développement à l'international. Le Programme de développement des nouvelles activités (*New Industries Development Program*), doté d'un financement de plus de 34 millions AUD (25 millions USD) jusqu'en 2010, aide les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire à faire aboutir leurs idées innovantes, par le biais de subventions, de bourses et d'outils d'apprentissage décernés au mérite.

En janvier 2007, conformément aux recommandations formulées par le Groupe d'étude sur la réduction du fardeau réglementaire pesant sur les entreprises (*Taskforce on Reducing Regulatory Burdens on Business*), le gouvernement a commandé une enquête indépendante sur les moyens de rationaliser la réglementation des produits alimentaires pour l'harmoniser à l'échelle nationale. Cet examen portera sur l'harmonisation de la mise en œuvre des lois alimentaires, les niveaux de compétence des différentes juridictions et le

rôle du gouvernement australien dans le système de réglementation des produits alimentaires.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des États ont adopté en 2003 un **système national basé sur les risques pour l'identification et le traçage du bétail** (NLIS) (voir *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation*, 2005). Le gouvernement fédéral a investi 20 millions AUD supplémentaires (15 millions USD) entre 2004/05 et 2007/08 pour la mise en œuvre nationale du NLIS. Au total, 15 millions USD (11.3 millions USD) ont été accordés à la filière bovine, le reste allant aux autres filières d'élevage (ovins, caprins et porcins). En janvier 2006, 1.2 million AUD (0.9 million USD) ont été dégagés sur trois ans pour aider la filière porcine à se développer et à mettre en œuvre le NLIS. Celui-ci est devenu obligatoire pour l'ensemble du cheptel bovin à partir de juin 2005 et pour tous les ovins et caprins nés après le 1^{er} janvier 2006. Le gouvernement fédéral déploie également des moyens supplémentaires pour **renforcer la protection contre la grippe aviaire**, avec 44 millions AUD supplémentaires (33 millions USD) accordés sur trois ans, à compter de 2006-07.

Politique commerciale

Les **normes d'étiquetage du pays d'origine** exigent que les produits alimentaires emballés, les fruits frais et transformés non emballés, les légumes, les fruits à coque, les fruits de mer et le porc comportent une étiquette spécifiant clairement leur pays d'origine. Une norme de ce type est entrée en vigueur en Australie en juin 2006 pour les fruits non emballés, les légumes et les fruits de mer, en décembre 2006 pour le porc non emballé, et est prévue pour décembre 2007 pour les produits alimentaires emballés.

Après les efforts entrepris pour **améliorer le bien-être des animaux exportés vivants**, l'Australie a adopté en 2006 la Stratégie australienne pour le bien-être des animaux (*Australian Animal Welfare Strategy*), pour faire bénéficier de son expérience ses partenaires commerciaux et les instances internationales, en particulier l'Organisation mondiale de la santé animale, dans la perspective de l'élaboration d'orientations internationales sur ce point. Le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre d'une série de mesures visant à améliorer le bien-être des animaux exportés vivants, en exigeant notamment le respect des Normes australiennes pour l'exportation de bétail (*Australian Standards for the Export of Livestock*). Des modifications ont ensuite été apportées à ces Normes, en 2006, avec notamment l'ajout de conditions relatives à l'amélioration du bien-être des animaux vivants exportés vers le Moyen-Orient, modifications assorties d'un financement de 11 millions AUD (8 millions USD), dont 4 millions AUD (3 millions USD) destinés à l'amélioration des pratiques relatives au bien-être animal dans les pays importateurs et à l'évolution de leurs méthodes de traitement des animaux.

Les changements apportés au processus d'**analyse des risques à l'importation** (IRA) par l'agence *Biosecurity Australia* (BA) prendront effet en 2007. Ils comprennent une amélioration de la consultation des parties prenantes, l'introduction de délais pour l'achèvement des analyses, un rôle dévolu à la surveillance scientifique, ainsi qu'une amélioration des procédures de réception et de priorisation des demandes d'importation. Le gouvernement a également alloué près de 8 millions AUD (6 millions USD) entre 2006 et 2011 à la création du Centre australien d'excellence pour l'analyse des risques (*Australian Centre of Excellence for Risk Analysis*, ACERA), destiné à réunir les compétences nécessaires pour utiliser les meilleurs outils d'analyse des risques, non pas seulement en matière de

quarantaine, mais de manière plus générale, en s'appuyant sur l'expérience australienne et étrangère. L'ACERA travaille sur une série de projets qui étudient les méthodes et les pratiques de l'analyse des risques, comme l'élaboration d'un cadre de biosécurité et la modélisation qualitative.

Sur la base des **accords de libre-échange bilatéraux et régionaux** existant avec beaucoup de ses grands partenaires commerciaux, l'Australie a conclu des accords d'accès aux marchés, ou amorcé des négociations portant sur de nouveaux accords de libre-échange ou mémorandums d'accords avec les pays ou groupes de pays suivants :

- **Chine** : les négociations ont démarré en avril 2005, à la suite d'une étude conjointe de faisabilité d'un éventuel accord de libre-échange. Le septième cycle de discussion s'est tenu en décembre 2006. Il a marqué le début des négociations sur l'accès au marché, puisque l'Australie et la Chine ont soumis leurs demandes et propositions sur l'accès des biens (y compris agricoles) aux marchés et dressé la liste des obstacles restreignant les demandes d'accès au marché pour une série de services. En outre, un programme en quatre ans, doté d'un financement de 5.5 millions AUD (4 millions USD), l'*Accord de coopération technique entre l'Australie et la Chine sur l'agriculture (Australia China Agricultural Technical Cooperation Programme)* a été annoncé en 2006, afin de renforcer les relations bilatérales dans le secteur de l'agriculture. Ce programme prévoit le partage des compétences dans des domaines comme le développement agricole, la gestion des chaînes d'approvisionnement, la quarantaine, l'ajustement rural et l'environnement.
- **Japon** : le 12 décembre 2006, l'Australie et le Japon ont convenu de débiter en 2007 les négociations officielles sur un éventuel accord de libre-échange, sur la base d'une étude gouvernementale conjointe ayant conclu qu'un accord de libre-échange global et conforme aux exigences de l'OMC apporterait beaucoup aux deux pays.
- **Corée** : l'accès au marché coréen du riz a été accordé aux Australiens en 2004, assorti d'un contingent annuel de 9 030 tonnes pour les dix prochaines années. Les premières importations dans le cadre de ce contingent ont été réalisées en 2006. Une étude de faisabilité d'un éventuel accord de libre-échange, effectuée conjointement avec le secteur privé, a été commandée en décembre 2006 et devrait s'achever à la fin 2007.
- **Malaisie** : des négociations sur un accord de libre-échange ont été annoncées en avril 2005 et un mémorandum d'accord a été signé en mars 2006 en faveur d'une coopération agricole large entre les deux pays.
- **Nouvelle-Zélande et ANASE** : les négociations sur un accord de libre-échange entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'ANASE ont commencé en novembre 2004 et devraient s'achever courant 2007.
- **Turquie** : un mémorandum d'accord a été signé en décembre 2005, proposant l'échange d'informations scientifiques et techniques, de rapports de recherche et d'experts, mais aussi des activités relatives aux échanges agricoles et à l'investissement et d'autres activités communes. En juin 2006, un Protocole sur les reproducteurs bovins (*Breeder Cattle Protocol*) a été signé afin de faciliter l'exportation de bétail de l'Australie vers la Turquie.
- **Chili** : après avoir été approchée à cette fin par le Chili fin 2006, l'Australie a accepté d'étudier la possibilité d'entamer des négociations de libre-échange avec ce pays au cours du premier semestre 2007.

- **Mexique** : en décembre 2006, les conditions de fonctionnement ont été fixées pour un Groupe d'experts conjoint entre l'Australie et le Mexique. La première rencontre du groupe aura lieu en 2007, sa préoccupation principale étant de renforcer les relations bilatérales et notamment d'étudier les avantages et implications possibles d'un éventuel accord de libre-échange.
- **Conseil de coopération du Golfe (CCG)** : après la décision des Émirats arabes unis d'inclure les négociations sur un accord de libre-échange avec l'Australie dans le cadre de négociations plus larges avec le Conseil de coopération du Golfe, les travaux d'étude ont commencé en 2006, portant sur un accord de libre-échange avec les pays du CCG (Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie Saoudite et Émirats arabes unis) et les négociations devraient débiter en 2007. En 2006, l'Australie a aidé le CCG à élaborer une Stratégie régionale sur le traitement et le transport des animaux (*GCC Regional Strategic Plan on Animal Handling and Transport Arrangements*). Celle-ci vise à s'assurer que la santé et le bien-être de tous les animaux dans les pays du CCG soient favorisés et protégés par l'élaboration et l'adoption de normes de bien-être et de traitement des animaux. L'Australie encourage le développement d'un plan de mise en œuvre afin d'aider les pays du CCG à appliquer ces mesures.